

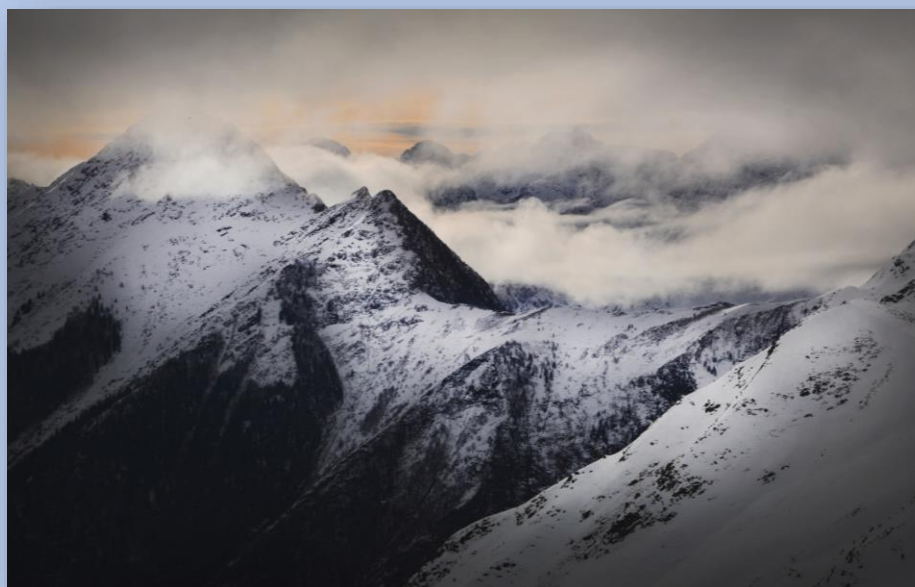


Compte rendu

COMITE DE SUIVI ET DE PILOTAGE

*Site Natura 2000
« Lac bleu, Léviste »
FR7300931*

Source photo : Wendy Lesniak



Jeudi 19 décembre 2022 - 18h00
Mairie de Villelongue



MEMBRES PRESENTS

BEAUPERE Paulette	Nature en Occitanie (NEO)
CASTEROT Jean-Claude	Maire de Geu Président du copil du site Natura 2000 Président de la Commission Syndicale du Houscau
COURTIN Isabelle	Adjointe mairie Villelongue
DULOUT-GLEIZE Andrée	Maire Artalens-Souin
JEAN Benoit	Direction Départementale des Territoires 65
LAMANDE Nathalie	DREAL Occitanie
LESNIAK Wendy	Animatrice Natura 2000 du site, CCPVG
MANSON François-Olivier	Maire de Beaucens
MAULEON Philippe	Fédération départementale de la chasse 65
PAMBRUN Jean-Louis	Société de chasse Vic de Préchac
QUESSETTE Céline	Adjointe mairie Villelongue
RAMADOUR Anne-Cécile	Stagiaire CCPVG
RONDEAU Julien	Office National des Forêts
TRAMONT Pierre	Maire Villelongue
VALLIN Gaëlle	Représentante député 2 ^e circonscription 65

MEMBRES EXCUSES

BAUDIFFIER Régis	Maire Ayros-Arbouix
COY Jérôme	Office National des Forêts
DARRIEUTORT Nicole	Adjointe mairie Bagnères-de-Bigorre
GENG-BORGEL Julie	Région Occitanie
MOLENAC Magali	Communauté de Communes Haute-Bigorre
NOGUERE Jean-Louis	Maire de Sers
OLICARD Ludovic	Conservatoire Botanique National des Pyrénées et Midi-Pyrénées (CBN PMP)
PRAT Jean-Pierre	Maire de Viey
SALLENT Anne	GIP CRPGE
SALOMON Jean	Préfet Hautes-Pyrénées
THION Nicolas	Fédération départementale de la chasse

S O M M A I R E

PREAMBULE	4
COMMUNICATION	4
❖ Animation nature CPIE Bigorre	4
❖ Accueil d'un stagiaire communication.....	5
❖ Mallette pédagogique	5
❖ Animation nature avec Eco Del's.....	6
GESTION HABITATS ET ESPECES	7
❖ Formations.....	7
❖ Evaluation d'incidence Natura 2000	8
❖ Suivi forestier sur la forêt du Capet (ONF).....	10
PASTORALISME	13
❖ Projet et Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (PAEC et MAEC)	13
ANIMATION DU SITE	14
❖ Budget des prestations.....	14
❖ Transfert de Natura 2000.....	15

PREAMBULE

Jean-Claude CASTEROT, président du comité de pilotage ouvre la séance en excusant les absents et remerciant tous les participants de leur présence. Il remercie vivement la commune de Villelongue pour l'accueil au sein de la mairie afin de rendre hommage à un homme brave et un ami, Jacky IGAU, adjoint au maire de Villelongue, décédé récemment. Il propose donc une minute de silence en sa mémoire.

Un tour de table est proposé pour les présentations.

COMMUNICATION

❖ *Animation nature CPIE Bigorre*

En 2021, les animateurs Natura 2000 ont convenu avec l'Agence Touristique des Vallées de Gavarnie ainsi que le CPIE Bigorre d'instaurer les « mardis Natura 2000 » afin de donner davantage de poids au réseau. Tous les mardis, une animation nature grand public avaient lieu entre mi-juin et mi-septembre sur les 14 sites Natura 2000 des vallées des gaves. Pour le site du La bleu, elle s'est réalisée le mardi 12 juillet par le CPIE Bigorre. La journée comptabilisait 7 personnes (dont 5 inscrites – 3 adultes et 2 enfants).

Le départ s'est effectué à Hautacam à 9h en direction du lac de Bassia en longeant la crête au-dessus du lac d'Isaby et lac d'Ourrec. L'objectif de l'animation était de partir à la découverte du Desman des Pyrénées au lac de Bassia. L'animateur du CPIE, Jérôme, a présenté les différents rapaces et mammifères de montagne à l'aide de maquettes miniatures.

Au lac de Bassia, c'était le moment idéal pour faire un focus sur le Desman des Pyrénées, illustré par une petite maquette très réaliste. Les participants ont adoré leur journée. Touristes et locaux étaient présents.



En 2021, les animatrices de la CCPVG ont convenu avec l'Agence Touristique des Vallées de Gavarnie (ATVG) de faire payer la journée à 5€ / personne pour donner davantage de valeur à l'image Natura 2000. Cette action réalisée était prévue pour un montant de 480 € la journée. En décomptant, les participations (3 inscrits x 5€), la journée s'est élevée à 465 € TTC. Elle sera à nouveau proposée pour le même montant pour l'année 2023 car il est important de promouvoir Natura 2000 dans les vallées des Gaves auprès des touristes mais aussi des habitants locaux.

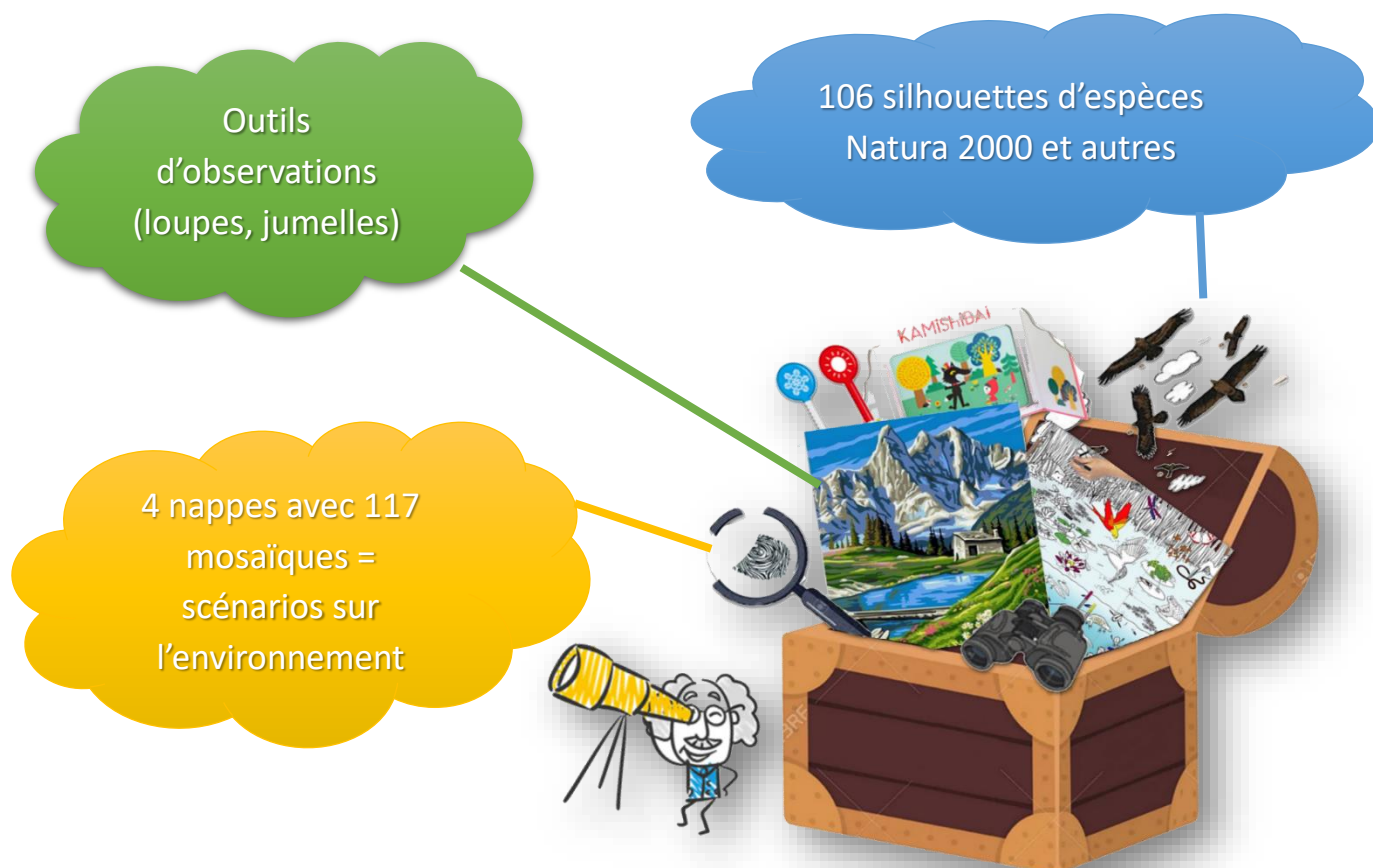
Jean-Louis PAMBRUN (Société de chasse Vic de Préchac) demande si le Desman des Pyrénées est présent sur le lac de Bassia. Réponse : d'après l'outil cartographique sur la répartition de l'espèce, le lac de Bassia est situé en zone noire (présence certaine du Desman des Pyrénées). De plus, il a été contacté sur le secteur du lac d'Isaby et du lac d'Ourrec, il est donc fort possible qu'il remonte jusqu'au lac de Bassia.

❖ *Accueil d'un stagiaire communication*

En 2022, la CCPVG a accueilli une stagiaire (Anne-Cécile RAMADOUR) en alternance sur 18 mois (BPJEPS éducation à l'environnement et développement durable) pour travailler sur les outils de communication. L'objectif principal était de développer des outils pédagogiques de sensibilisation avec des jeux et animations ludiques pour les scolaires et grand public sur divers thèmes (odonates, lecture de paysage, milieux forestiers, espèces Natura 2000....). Son autre mission était d'aider à la conception d'une mallette pédagogique Natura 2000.

❖ *Mallette pédagogique*

La réalisation de cet outil est portée par la CCPVG sur le volet communication. Il a été co-conçu en concertation par les animateurs Natura 2000 des vallées des gaves, le Parc National des Pyrénées et 5 structures de l'éducation à l'environnement. L'objectif premier était de concevoir des outils propres au réseau Natura 2000 pouvant être utilisés lors d'animations nature sur le terrain et/ou en salle/classe. Cette mallette prend donc la forme d'un sac à dos avec de multiples outils à l'intérieur ! C'est Anne-Cécile RAMADOUR qui nous présente cet outil :



Dans le sac à dos, nous y trouverons :

- ✚ Des outils visuels et sonores : des loupes, et boîtes à loupes, jumelles, monoculaire (pour l'observation) et un amplificateur de son (pour l'écoute).
- ✚ 4 nappes présentant chacun un milieu naturel : forêt – roches, grottes et falaises – zone humide et tourbière, lac et rivière – landes pelouses prairies. 117 petites mosaïques (dessins d'espèces, de milieux, activités humaines...) viendront s'imbriquer dessus afin de concevoir divers scénarios sur l'environnement (changement climatique, pastoralisme, cycle biologique des espèces ect...).
- ✚ 106 silhouettes d'espèces Natura 2000 et autres.

Un outil pour faire quoi ?

- Faire découvrir Natura 2000, ses habitats et ses espèces
- Amener le public à devenir « Ambassadeur des richesses patrimoniales des espèces Natura 2000 »
- Faire prendre conscience de l'impact des activités humaines et du changement climatique sur les habitats et leurs espèces

Pour quel public ?

- Les scolaires (cycle 2 et 3)
- Le grand public des vallées des gaves (habitants et socio-professionnels)

Utilisé par qui ?

- Les animateurs Natura 2000 des vallées des gaves
- Les Accompagnateurs Moyenne Montagne et éducateurs à l'environnement (lors d'interventions sur les sites Natura 2000)

Pour quel budget ?

- Réflexion / conception = 6000 €
- Fabrication = 10 000 et 15 000 €

Isabelle COURTIN (Adjointe mairie Villelongue) est intéressée par l'idée et demande si les prestations sont payantes pour les écoles et si les interventions sont à l'initiative des animateurs Natura 2000 ou font suite à la demande des écoles ? Réponse : les interventions peuvent être à l'origine des deux parties et ne sont pas payantes pour les écoles.

❖ Animation nature avec Eco Del's

Une animation nature est prévue en 2023 pour le grand public en période estivale avec l'association Eco Del's (éducation à l'environnement) tenue par Anne-Cécile RAMADOUR, notre stagiaire. Après plus d'un an à nos côtés, elle a été formée sur site à la reconnaissance des espèces et à la compréhension du fonctionnement des habitats et des écosystèmes. Elle est aujourd'hui très autonome et compétente dans ce domaine. C'est pourquoi nous souhaitons la faire intervenir sur nos sites Natura 2000 lors d'animations nature à la journée. Néanmoins, cette



personne n'a pas le diplôme d'Accompagnateur Moyenne Montagne (AMM), de ce fait elle ne peut pas encadrer des sorties sur des itinéraires dépassant les 250m de dénivelé positif. Pour le site en question, nous avons opté pour un départ à Hautacam en direction du lac d'Isaby. Les modalités de circuit et les thèmes seront définis avant la période estivale. La journée est prévue pour un montant de 250€ TTC.

GESTION HABITATS ET ESPECES

❖ Formations

En 2022, l'animatrice Natura 2000 a assisté à diverses formations dans l'objectif d'améliorer ses connaissances et pouvoir être autonome par la suite sur les suivis et inventaires.



Séjour de perfectionnement à la botanique

- Avec Nature En Occitanie
- 3 jours en juin à Boutx - Haute-Garonne (31)

700 € TTC

Objectif : revoir les bases de la botanique des plantes de montagne (prestation prévue au budget)



Formation Lézard de Bonnal

- Avec le Parc National des Pyrénées
- 1 journée en juin à la RN du Néouvielle – Hautes-Pyrénées (65)

GRATUIT

Objectif : être autonome sur la reconnaissance de l'espèce et la mise en place du protocole pour le suivi à long terme sur le périmètre du Parc National des Pyrénées.



Journée formative mammifères

- Avec Hélène Dupuy
- 1 journée en septembre à Uz – Hautes-Pyrénées (65)

750 € TTC

Objectif : apprendre à reconnaître les différents indices de présence des mammifères (empreintes, crottes, poils...) sur divers milieux (forêt, zone humide, granges, estives....) (prestation prévue au budget)



Formation Habitats Natura 2000

- Avec le Conservatoire Botanique National PMP
- 2 jours en octobre à Saint-Jean-le-Vieux – Pyrénées-Atlantiques (64)

GRATUIT

Objectif : approfondir les connaissances sur les formations végétales naturelles et leurs places dans les habitats d'intérêts communautaires.

❖ *Evaluation d'incidence Natura 2000*

Les Evaluations d'Incidences Natura 2000 (EIN) permettent de vérifier la compatibilité d'une activité sur le site avec les enjeux de conservation.

Est-ce que le projet peut avoir un impact sur les habitats et les espèces ?

- On retrouve une liste fixant les activités/manifestations/travaux soumises à évaluation d'incidence
- L'instruction des dossiers se fait par la DDT et l'appui aux pétitionnaires pour l'apport de connaissances se fait par l'animateur Natura 2000 du site (sur les habitats et espèces)

= Deux projets sont en cours sur le site du Lac bleu ayant nécessité des prospections pour vérifier la présence de certaines espèces.

PROJET EDF SUR LE CHIROULET



Calotriton des Pyrénées



Desman des Pyrénées

Opération de maintenance sur l'aménagement hydroélectrique du Chiroulet :

- Réparation de maçonneries
- Amélioration dévalaison de la prise d'eau
- Ajout dispositif contrôle débit de la prise d'eau du lac bleu
- Remplacement de la conduite



Prospections en cours d'eau le 5/09/2022

- Tronçon de 700m (350m de part et d'autres du bassin horaire)
- Récolte de 2 échantillons envoyés à l'analyse génétique



19 pelotes



24 fèces



1 épreinte

Dans le cadre de cette évaluation d'incidence, nous avons voulu savoir si le Calotriton des Pyrénées et le Desman des Pyrénées étaient présents sur le cours d'eau traversant le site Natura 2000. Les données antérieures révèlent que le Calotriton est présent sur les abords du lac bleu et le Desman est présent sur l'Adour de Lesponne ainsi qu'au lac d'Ourrec. En complément de ces informations, nous avons prospecté le cours d'eau en amont et aval du bassin horaire pour savoir si des individus étaient présents sur la période concernée par les travaux. Nous avons donc recherché :

- Le Calotriton des Pyrénées sous les pierres posées sur le substrat de la rivière = pas d'individus observés.
- Le Desman des Pyrénées par la recherche d'indices de présence (crottes) dans les cavités rocheuses des berges du ruisseau = 2 crottes envoyées à l'analyse génétique mais pas confirmation de l'espèce.

En revanche, des indices ont révélé la présence d'autres espèces :

- Le Cincle plongeur
- La Musaraigne aquatique
- La Loutre d'Europe

PROJET ESTIVE SUR LE LAC BLEU



Pour cette évaluation d'incidence Natura 2000, trois espèces pouvaient être potentiellement impactées par le projet. Néanmoins, les conditions saisonnières (cours d'eau assec et tard dans la saison) n'ont pas permis de contacter les espèces recherchées.

Malgré le fait que nous n'ayons pas trouvé les espèces concernées pour ces projets, les données antérieures confirment leur présence sur les éboulis de l'estive (Lézard de Bonnal) et le bassin versant (Calotriton et Desman des Pyrénées) et prouvent que l'habitat est favorable aux espèces qu'il faut, dans tous les cas, prendre en compte lors de ce type de projet.

Nathalie LAMANDE (DREAL Occitanie) précise que les animateurs Natura 2000 ne sont normalement pas en mesure de réaliser des prospections pour les porteurs de projet qui doivent faire appel à des bureaux d'études spécialisés.

Wendy LESNIAK (animatrice Natura 2000) rapporte que les compétences de l'animatrice, habilitée pour réaliser les prospections Desman (selon le protocole LIFE+ Desman), ont été sollicitées par la DDT 65 et que les données récoltées pour les trois espèces concernées sont importantes et utiles pour l'animatrice afin d'améliorer la connaissance de la répartition des espèces sur le site et d'enrichir la base de données du site Natura 2000.

Jean-Claude CASTEROT (président du copil) trouve dommage de ne pas pouvoir profiter des compétences des animateurs Natura 2000 qui sont habilités aux prospections spécifiques de ce type. D'autre part, il explique que la seconde cabane est une cabane de substitution. Aujourd'hui, les conditions de travail sont soumises à des règles strictes qui nécessite de rénover l'ancienne cabane et créer un captage d'eau afin d'accueillir le berger dans de bonnes conditions. Malgré les efforts déployés, le dossier n'a pas été accepté. Une demande d'autorisation à la commune de Beaucens sera renouvelée prochainement.

❖ *Suivi forestier sur la forêt du Capet (ONF)*

Contexte de l'étude :

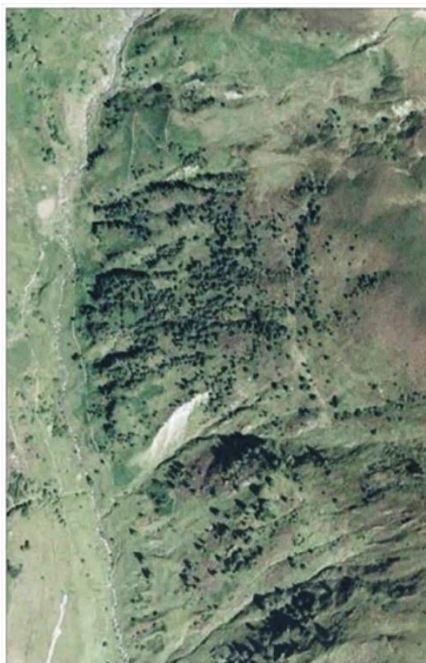
- Des peuplements ont été plantés en Forêt Domaniale du Capet (Vallon de Sers) avec un rôle de protection sur le village de Barèges contre avalanches, chutes de blocs, glissement de terrain.
- Ces peuplements sont composés d'Epicéa commun : une essence allochtone (d'origine étrangère, qui n'est pas locale) colonisant d'autres versants et tend à se substituer aux peuplements d'essences locales (autochtones).
- Un protocole de suivi a été mis en place en 2009 par l'ONF avec un transect de référence (800 m de long et 40 m de large)
- Objectif : Caractériser la dynamique de la régénération naturelle des essences allochtones

Ci-dessous, des photographies aériennes démontrant la colonisation des essences ligneuses sur le vallon de Sers.

Année 1978



Année 2001

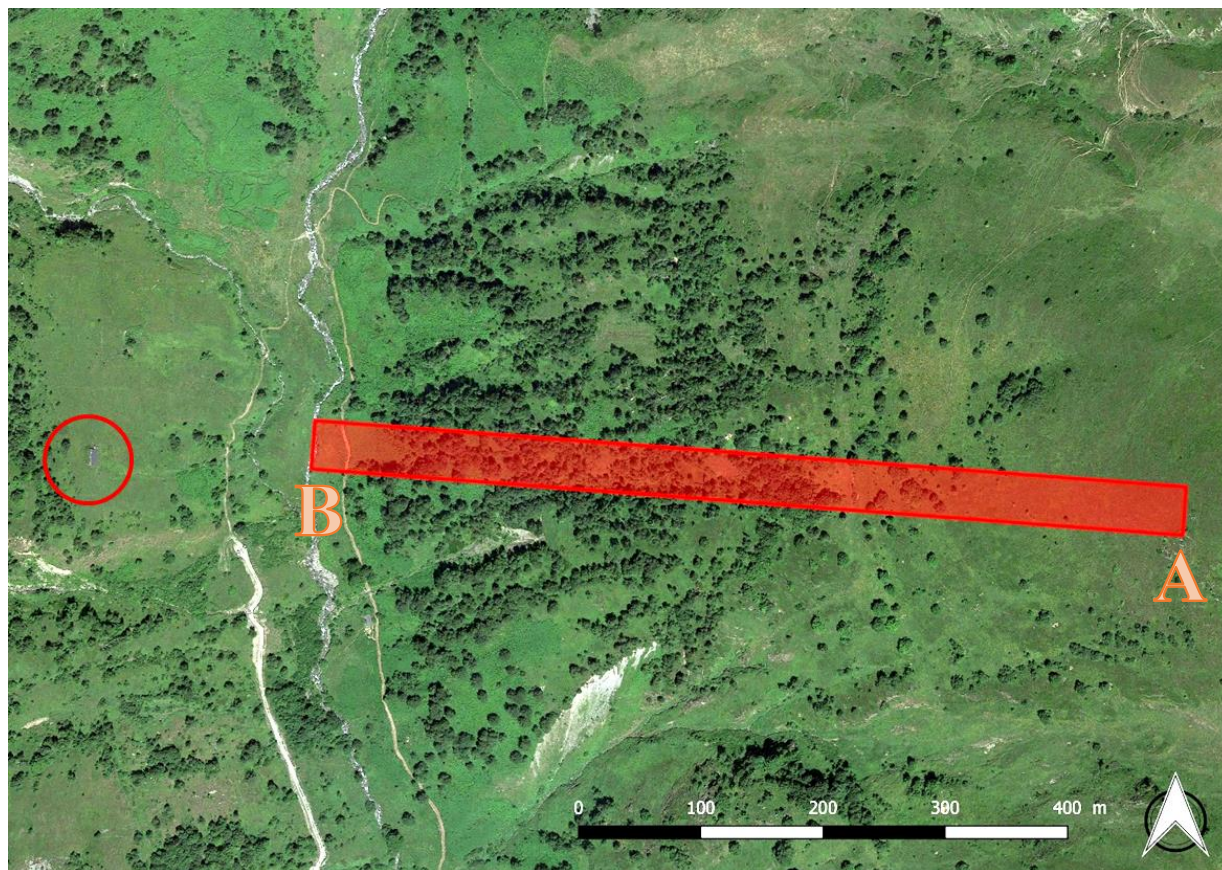


Année 2019

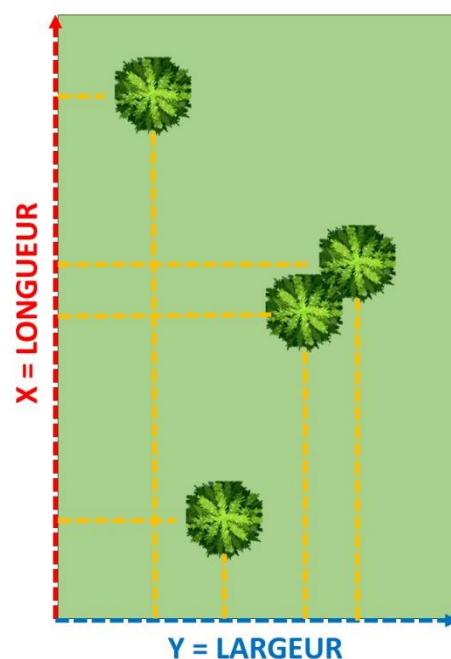


Méthodologie :

Ci-dessous, la localisation du transect de référence à repositionner exactement au même endroit à chaque suivi afin de pouvoir évaluer la dynamique de colonisation des essences cibles. La ligne directrice du transect débute sur une grosse roche apparente en amont (A) et suit 305 grades alignée avec la cheminée de la grange jusqu'au ruisseau en aval (B).

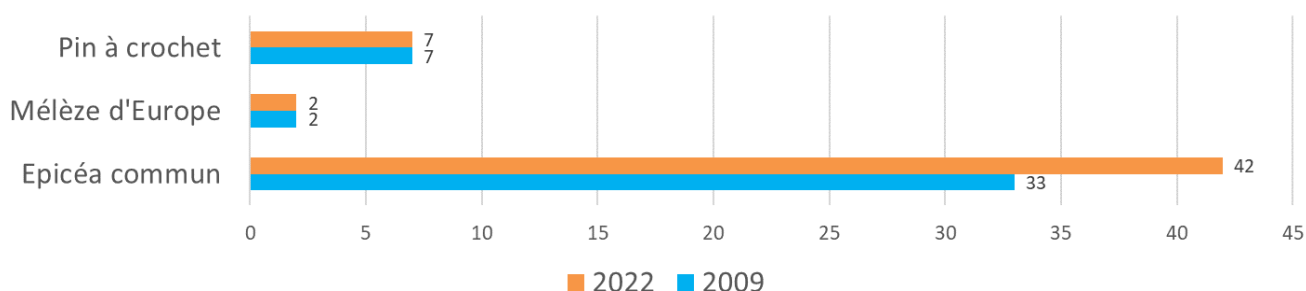


- Le suivi a été réalisé par l'ONF, sur deux journées, accompagné du Conservatoire Botanique National des Pyrénées et Midi-Pyrénées (CBN PMP) et de l'animatrice Natura 2000.
- Le but étant de parcourir l'ensemble de la surface du transect et de recenser les trois essences cibles :
 - Epicéa commun (*Picea abies*)
 - Mélèze d'Europe (*Larix decidua*)
 - Pin à crochet (*Pinus uncinata*)
- Pour chaque arbre, plusieurs données sont à prendre en compte :
 - X = longueur (distance depuis le point de départ)
 - Y = largeur (distance de l'arbre avec X)
 - Eléments recensés : nombre de cimes, hauteur, présence de fruits (reproduction), diamètre et habitats.



Résultats :

Les résultats montrent que le Pin à crochet et le Mélèze d'Europe ne se sont pas développés contrairement à l'Epicéa commun qui présente 9 individus de plus en 2022 qu'en 2009.

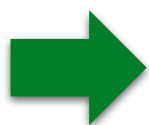


2009

- Taux d'envahissement 0,16 %
- 7 % avec cônes
- Moyenne de 3 cimes par individus
- Diamètre moyen de 9 cm (1 à 45cm)

2022

- Taux d'envahissement 0,20 %
- 27,5 % avec cônes
- Moyenne de 3 cimes par individus
- Diamètre moyen de 8,5 cm (1 à 39cm)



On observe donc une dynamique lente de la régénération naturelle de l'Epicéa commun présentant un accroissement qui pourrait s'accélérer au fil du temps puisqu'il y a davantage d'individus avec des cônes (fruits pour la reproduction).

Peut-on s'attendre à remettre en œuvre le protocole dans 12 ans ?

Cette prestation prévue au budget s'élève à un montant de 2124 € TTC.

Julien RONDEAU (ONF) précise que le suivi d'essences forestières se fait sur le long terme puisqu'elles ont un cycle de vie qui s'étale sur plusieurs décennies. C'est pour cela que les suivis sont reproduits tous les 10 / 15 ans. Il rajoute que les fruits sur les arbres sont plus abondants en 2022 entraînant une production plus élevée de semis. La hausse du nombre de ces derniers a donc engendré la baisse du diamètre moyen au lieu de l'augmenter. Cette dynamique se traduit par la baisse du pastoralisme à l'échelle du massif malgré la présence de troupeaux sur le secteur (terrain non escarpé, présence de point d'eau ect...).

Céline QUESSETTE (adjointe mairie Villelongue) demande si l'augmentation du cheptel permettrait de voir des résultats ? Réponse par Julien RONDEAU : L'Epicéa est une essence ligneuse et même à l'état de semis, elle n'est pas appétente pour les bovins. La présence de troupeau pourrait avoir un impact sur le développement de cette essence sur le vallon de Sers, par le piétinement des semis. Néanmoins, la déprise pastorale à grande échelle croisée avec le changement climatique fait que l'Epicéa trouve son aise sur notre territoire.

PASTORALISME

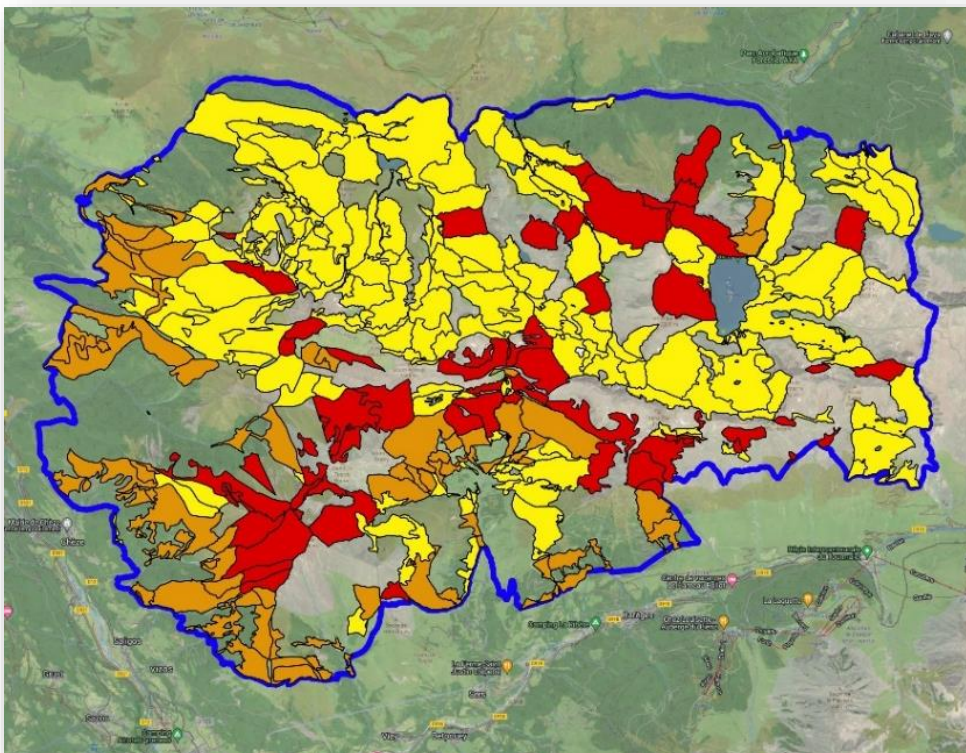
❖ *Projet et Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (PAEC et MAEC)*

Le Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) est un des piliers de la Politique Agricole Commune (PAC). Il permet d'attribuer des aides pour accompagner les agriculteurs vers des pratiques conciliant production agricole et protection de l'environnement : amélioration, adaptation et/ou maintien des pratiques pastorales en faveur de la biodiversité :

- Financé par des aides publiques (fonds européens et crédits Etat)
- Un appel à projet a été lancé en 2022 auquel la CCPVG a répondu. L'animatrice du site a déposé un dossier pour les 3 sites Natura 2000 qu'elle anime y compris le site du « Lac bleu, Lévisse ». Ce dossier a été co-rédigé avec le GIP CRPGE afin de présenter tout le contexte agro-environnemental du site.
- Le PAEC a une validité de 3 ans, période sur laquelle nous pourrions mettre en place des contrats de type Mesures Agro-Environnementales (MAEC) avec les agriculteurs du territoire pour une durée de 5 ans.

Ce PAEC montre une réelle cohérence avec le DOCOB (document d'objectif) car on y retrouve 7/13 fiches actions en lien avec l'activité pastorale du site.

Le site Natura 2000 est composé de différents milieux naturels (habitats). Certains habitats n'ont pas de statuts, mais la plupart sont d'intérêts communautaires (HIC) : habitats qui ont permis de classer le site au sein du réseau Natura 2000. Sur ces habitats d'intérêts communautaires, 15 types d'habitats sont prioritaires pour les MAEC donc 8 sont présents sur le site. Concrètement, les contrats potentiels avec les agriculteurs ne pourront se mettre en place que sur ces habitats (voir cartographie avec les polygones de couleurs ci-dessous).



Les habitats éligibles aux MAEC sur le site présentent des niveaux de priorité différents : rouge = très fort ; orange = fort ; jaune = moyen. On retrouve alors :

- 4 habitats de pelouses qui représentent 27 % de surface avec des enjeux de priorité moyen à fort
- 1 habitat de prairie humide à hautes herbes sur 1 % de surface avec un enjeu de priorité moyen
- 1 habitat de prairie de fauche étendu sur 1 % de surface avec un enjeu de priorité fort
- 2 habitats de tourbières représentant 2 % de surface avec un enjeu de priorité moyen

Jean-Claude CASTEROT rappelle qu'une MAEC était en place les années précédentes sur l'estive du Houscaou et que ces mesures sont très intéressantes pour mettre en valeur le pastoralisme tout en préservant la biodiversité de nos montagnes.

ANIMATION DU SITE

❖ Budget des prestations

Un petit récapitulatif budget des actions présentées précédemment :

Actions sur 2022				Actions proposées pour 2023 (à valider par les services de l'Etat et conseil Régional)	
Prévues		Dépense réalisée			
Animation CPIE	480 €	465 €	Réalisée	Animation CPIE	480 €
Suivi Epicéa ONF	2124 €	2124 €	Réalisée	Animation Eco Del's	250 €
Lettre infosite numérisée	360 €	0 €	Manque de temps pour l'opérateur / prestataire	Outil de communication à réfléchir	360 €
Analyse génétique	265 €	300 €	Réalisée	Analyse génétique	265 €
Formation mammifère + animation chiroptères	500 €	250 €	Formation réalisée Animation reportée car météo non favorable	Animation des MAEC GIP CRPGE	5 600 €
Formations	666 €	233 €	1 / 3 réalisée car manque de temps	Formations	666 €
Total	4 395 €	2 372€		Total	7 621 €

❖ *Transfert de Natura 2000*

Jusqu'à maintenant, le réseau était placé sous le pilotage et la gestion de l'État, garant devant la Commission européenne des résultats exigés par les directives quant au bon état de conservation des espèces et des habitats via les documents d'objectifs.

A partir du 1er janvier 2023 (cf. loi DDADUE du 3/12/2020 art 33), la compétence de la gestion des sites Natura 2000 sera transféré de l'Etat aux Régions. L'État conservera les compétences de désignation des sites et d'instruction des évaluations d'incidences, et restera l'interlocuteur institutionnel de la Commission européenne, garante du bon respect des directives. Il aura la charge de gérer les aides surfaciques du FEADER, dont les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC).

Quant aux Régions, elles récupéreront la gouvernance et la gestion des sites exclusivement terrestres (87,5 % du réseau) avec l'instruction et le contrôle des chartes. Elles géreront également les aides non surfaciques du Fonds européen pour l'agriculture et le développement rural (FEADER), dont l'animation et les contrats Natura 2000 non agricoles.

Pour l'Occitanie :

- 4 ETP administratif (2 à Toulouse et 2 à Montpellier)
- 7 ETP technique (un localisé à Tarbes pour le département 65 et 32)

Benoit JEAN (Direction Départementale des Territoires 65) précise que ce transfert de compétences fait suite à la loi de décentralisation 3DS.

Nathalie LAMANDE (DREAL Occitanie) annonce qu'il y aura quelques mois de flottement avant que tout soit opérationnel (prévu pour le printemps).

Jean-Claude CASTEROT clôt la séance aux alentours de 19h30. La commune de Villelongue nous a gentiment offert une petite collation en mémoire à Jacky IGAU.

Jean-Claude CASTEROT

Président du comité de pilotage

Président de la Commission Syndicale du Houscaou

Maire de Geu



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JC Casterot', written over the bottom of the stamp.